

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-1969/SG/CG accordant une concession de passage par vole aérienne Paris Djibouti à M. Mohamed Ali Ibrahim

n° 74-1969/SG/CG

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-
MANS

Date de publication

18 décembre 1974

Numéro JO

n° 1 du 10/01/1975

Date du numéro

10 janvier 1975

TEXTE INTÉGRAL

Est accordée une concession de passage Paris-Djibouti, voie aérienne à M. Mohamed Ali Ibrahim, agent expéditionnaire du cadre territorial, en service au District de Djibouti.